

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



No S-184

Déclaration de Maladie : N° S19-0004607

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11447 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MALIKI ZAKARIA Date de naissance : 24/04/1975

Adresse : lot YASSRA Zahir OULFA

Tél. : 06 91 68 84 69 Total des frais engagés : 458,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. FIKAL NAJOUA

Cardiologue
Boulevard Zoubir lot N 156, étage 1
El Ouleya - Casablanca
Tel. : 0522900200 - GSM: 06 61 61 02 71
INPE: 091246215

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04 / 01 / 2022

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

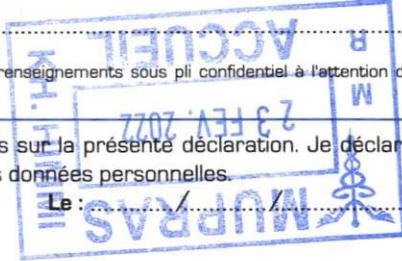
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2022	CS + E/G	250,00		DR. FIKAL NABOUR Cardiologue Boulevard Zoubir. Idriss 158, étage 1 El OULFA - Casablanca Tél : 0522900200 - GSM : 06 61 01 02 77 INPE : 091215215

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06-1-22	993,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cardiologue

- Ancien Médecin des Hôpitaux Savoie- LYON France
- Ancien Médecin du CHU Ibn Rochd- Casablanca
- Diplômée d'Échocardiographie – BORDEAUX France
- Diplômée d'imagerie Vasculaire non Invasive - PARIS Descartes France



الدكتورة فكال نجوى

أخصائية أمراض القلب والشرايين

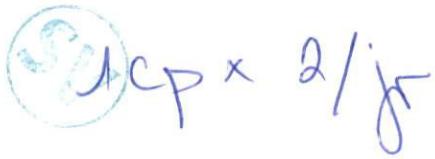
- طبيبة سابقاً بمستشفى سافوا - ليون فرنسا
- طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد - الدار البيضاء
- دبلوم فحص القلب بالصدى من جامعة بوردو - فرنسا
- دبلوم فحص الشرايين من جامعة باريس ديبكارت - فرنسا

Casablanca, le : 04.01.2022

Mr MALKI Zakariae.

21,20 - Migralgin 1cp x 2/jr

100,00 - Fibro card 180mg



PPV: 21DH50
PEB: 10/23
LOT: K2697

84,80 - Prezar 50mg 1cp matin

87,00 - Reladum 300mg 1cp A



- Gavilon 1ad/jr 1w



DR. FIKAL NAJOUA
Boulevard Zoubir, lot N°158, etage 1
El OULFA - Casablanca
INPE: 091236215
Tel.: 0522900200 - GSM: 06 61 61 02 71

PPV: 84DH80
PEB: 11/24
LOT: K3275

CANT LOT: 210368
DLUO: 10/2024
87,00DH

Institut De Recherches Deyla Pharmaceutique

158, Boulevard Zoubir
Mustapha Selmat - Casablanca
234 El Oulfa - Casablanca
GSM: 06 61 61 02 71
06 67 07 50 25



الطابق الأول، إقامة رقم 158 ، شارع الزوبير (مصطفي سلمات) ، أمام مجموعة مدارس لاجوكند الألفة- الدار البيضاء

1er étage, Lot N°158, Boulevard Zoubir (Mustapha Selmat), en Face de G.S La Joconde EL oulfa

05.22.900.200

06.61.61.02.71

fikal.najoua@gmail.com

Dr FIKAL Najoua

Nom : MALKI ZAKARIA

Clini:

SN:0001143

Sexe :

Age :

ECG

Serv:

Cas:

Lit:

Date: 04/01/2022 12:49:45

bpm
ms 98 98 98 98 98 98 98 98 98 98 96 96 96 97 97
612 610 612 612 608 610 612 612 612 622 622 620 616 616

Dr. FIKAL NAJOUA
 Cardiologue
 Boulevard Zoubir, lot N° 156, etage 1
 El OULFA - Casablanca
 INPE: 091246215
 Tel.: 0522900200 GSM: 06 61 61 02 71



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle PR	156 ms	Prompt:
Temps d'échantillon	61 s	Intervalle QT	320 ms	
HR:	98 bpm	Intervalle QTc	408 ms	
Intervalle P	72 ms	Axe P	42,36°	
Intervalle QRS	92 ms	Axe QRS	-44,02°	
Intervalle T	148 ms	Axe T	42,53°	

TA = 12 / 8.

Dr. FIKAL NAJOUA
 Cardiologue
 Boulevard Zoubir, lot N° 156, etage 1
 El OULFA - Casablanca
 INPE: 091246215
 Tel.: 0522900200 GSM: 06 61 61 02 71

Signature du médecin :